



EPALINGES

PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 2/2016

Concerne : Construction de collecteurs EU-EC, en système séparatif - Secteur Orchez-Central - Demande d'un crédit de construction

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre, à votre approbation, une demande d'un crédit de construction d'un montant de CHF 280'000.- (deux cent huitante mille francs), en vue de la réalisation de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées dans le secteur compris entre le chemin des Orchez et celui de la Jaquière.

1. Préambule

Ces nouveaux collecteurs permettront la récolte et le transport d'une partie des eaux provenant du secteur des habitations situées à l'amont du chemin des Orchez. Actuellement ces mêmes eaux sont récoltées dans un ancien collecteur unitaire, qui est raccordé à l'aval dans des collecteurs en système séparatif des eaux. D'autre part, ce nouveau tronçon de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées, permettra le raccordement du futur nouveau quartier d'habitations à construire dans le périmètre du plan spécial n° 25B « A la Jaquière » (ancienne propriété Simenon).

A noter que les nouvelles constructions qui seront érigées sur le périmètre précité devront être équipées d'un ouvrage de rétention des eaux météoriques. La construction de cet ouvrage sera à la charge des promoteurs des biens-fonds concernés (Best House SA).

2. Travaux projetés

Le projet consiste à construire un nouveau tronçon de collecteurs en partant du point bas, au chemin de la Jaquière, puis en remontant le long du bord Ouest des parcelles numéros 974 et 898.

En deux endroits de ce tronçon rectiligne, il est prévu de construire des regards pour les raccordements des collecteurs en système séparatif des propriétés privées situées à l'Ouest de l'ouvrage communal.

Les raccordements des eaux claires et des eaux usées des futures nouvelles habitations situées sur les parcelles numéros 898, 961, 974 et 1086, propriétés de Best House SA, sont prévus à proximité du chemin de la Jaquière.

Dans la partie supérieure du nouveau tronçon des collecteurs communaux projetés, il est prévu de construire une quinzaine de mètres de collecteurs, afin de reprendre les eaux du collecteur unitaire existant sous le chemin des Orchez.

A relever qu'il est prévu de réaliser ultérieurement une deuxième étape de construction de ces collecteurs communaux dans le chemin des Orchez, ceci en coordination avec d'autres travaux sur ce même chemin.

Les collecteurs d'eaux claires seront réalisés avec des tuyaux en PVC d'un diamètre variant de 300 mm à 600 mm, et ceux d'eaux usées aussi en PVC d'un diamètre de 250 mm.

La profondeur des collecteurs variera de 2.00 m à 2.70 m environ.

Les collecteurs seront enrobés de béton au profil SIA4 afin d'en assurer la pérennité pour de nombreuses années.

Des regards de contrôle, diamètre 100 cm, seront construits aux changements de direction, ainsi qu'au droit des raccords, pour permettre l'accès aux collecteurs et pour leur entretien.

3. Planning

Ces travaux débiteront en principe dans le courant du mois d'avril 2016. Leur durée probable sera de 3 mois. Ils devraient être terminés en juillet 2016.

4. Coût des travaux

Les travaux ont été mis en soumission conformément à la loi sur les marchés publics, selon la procédure sur invitations. Le coût des travaux imputable au centre de charge 460 Epuration se présente comme suit :

Centre de charge		460 Epuration
Travaux de génie civil	CHF	195'000.--
Déplacement et travaux sur conduites existantes	CHF	15'000.--
Travaux clôtures et plantations	CHF	3'500.--
Curages et contrôles TV des collecteurs	CHF	4'200.--
Honoraires de l'ingénieur civil	CHF	28'700.--
Honoraires du géomètre officiel	CHF	7'600.--
Constat des bâtiments existants	CHF	4'500.--
Etablissement d'une servitude	CHF	5'000.--
Divers et imprévus	CHF	16'500.--
Total TTC	CHF	280'000.—

C'est donc un crédit de CHF 280'000.-- (deux cent huitante mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien ces travaux.

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer le projet sans recourir à l'emprunt.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle qui en découlerait est estimée à CHF 5'656.-- (taux moyen de la dette au 31.12.2015, 2.02 %).

Excepté l'éventuel service de la dette et une très légère augmentation du coût de l'entretien et de la surveillance des nouveaux ouvrages (deux tuyaux au lieu d'un), cette réalisation n'entraînera pas de dépenses de fonctionnement nouvelles.

5. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité N° 2/2016 du 4 janvier 2016,
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. **d'approuver le projet de construction de collecteurs EU-EC, en système séparatif, secteur Orchez-Central ;**
2. **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 280'000.-- (deux cent huitante mille francs) pour la réalisation des travaux ;**
3. **d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions possibles auprès d'un établissement financier et dans le cadre du plafond d'endettement ;**
4. **d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.**

Epalinges, le 4 janvier 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

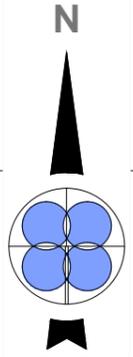
Le Secrétaire :

Maurice Mischler

Alexandre Good

Annexe : plans de situation

Représentant municipal délégué : M. Jean-Marc Baatard



Orchez-Central / Collecteurs EU+EC / Etape n° 2

ORCHEZ - OUEST
Collecteur séparatif
EU 250/EC300 -163.00-
A01

Collecteur séparatif
EU 200/EC300 -166.00-

BASSIN DE RETENTION
VOLUME: 210 M³
COORDONNÉE: 837.50 -837.00
ORDONNÉE: 834.00 -834.00
DÉPART: 834.75 -834.75
SOLAGE: 837.25 -837.25
PENTE: 0.00 -0.00

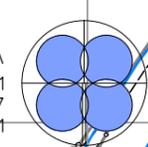
Bureau technique
Bernard Gleyre
Route de la Croix-Blanche 40
1066 Epalinges

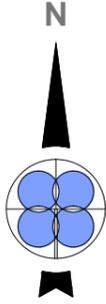
Ingenieurs ERF - SIA
Géomatique - Génie
Mensurations spéciales 3D
morges@bhnsa.ch

Géomètres brevetés
Génie civil
Laser scanning
www.bhnsa.ch

Tel. 021 811 40 40
Fax 021 811 40 41

BHNSA SA
Rue Saint-Louis 1
Case postale 187
1110 Morges 1





Orchez-Central / Collecteurs EU+EC / Etape n° 2

ORCHEZ - OUEST
Collecteur séparatif
EU 250/EC300 -163.00-
A01

Collecteur séparatif
EU 200/EC300 -166.00-
A12

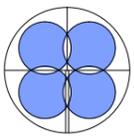
BASSIN DE RETENTION	
VOLUME 210 M ³	
COUVERCLE	830.50 4*4.00
SOUS-DALLE	828.45 1.00
DIVERSION	828.75 11.00
SORTIE	827.25 3.00
FOND FT. BAS	827.25 3.00

Bureau technique
Bernard Gleyre
Route de la Croix-Blanche 40
1066 Epalinges



Ingénieurs EPF - SIA, Géomètres brevetés
Géomatique - Génie rural - Génie civil
Mensurations spéciales 3D - Laser scanning
morges@bbhnsa.ch www.bbhnsa.ch

BBHN SA
Rue Saint-Louis 1
Case postale 187
1110 Morges 1



m:\epalinges\gc\315690dv\010\plan\plan_a3_151215\plan_a3_151215.dwg